

CANONS ROMPUS

journal contre la guerre

numéro 2
avril 2017

édito

Alors que l'immense mouvement contre la guerre que nous appelions de nos vœux dans le numéro 1 de Canons Rompus se fait toujours attendre, la guerre, elle, bat son plein en Irak et en Syrie. Pourtant, au beau milieu des bombes, on nous parle déjà de reconstruction des quartiers « libérés » de Mossoul ou de Homs. C'est qu'au delà des enjeux diplomatiques, il s'agit déjà de prendre de nouveaux marchés. Après l'intervention américaine en 2003, la ministre française du commerce avait qualifié le champ de ruine qu'était devenu l'Irak de « plus grand marché solvable de reconstruction au monde », et s'était « félicitée » que de grandes entreprises françaises comme Thalès ou Lafarge y participent (Le Parisien, 12/10/2013). Alors en attendant que les États européens aillent généreusement reconstruire une fois de plus le Moyen-Orient, nous vous proposons dans ce numéro :

- un point sur ce qu'ils sont encore en train de détruire en Irak et en Syrie ;*
- une petite analyse du discours du chef d'état-major des armées qui, étonnamment, en appelle à « l'effort de guerre » ;*
- un article qui revient sur les centres d'accueil et d'orientation, un des nombreux dispositifs de gestion des exilé.e.s en France ;*
- et pour finir – 2017 oblige – un retour historique sur la révolution russe qui commença par... un immense mouvement contre la guerre.*

En vous souhaitant bonne lecture, on vous rappelle que notre équipe de rédaction a hâte de lire vos nombreuses propositions de contributions. Vous pouvez les envoyer à :

acanonsrompus@riseup.net

PAGE 3	NON À LA GUERRE, NON À L'EFFORT DE GUERRE !
PAGE 5	LES CAO, MISE À L'ÉCART, MENSONGES ET CONTRAINTES
PAGE 6	NOUVELLES DE LA GUERRE ENTRE LE TIGRE ET L'EUPHRATE
PAGE 10	1917, UNE RÉVOLUTION CONTRE LA GUERRE

NON À LA GUERRE, NON À L'EFFORT DE GUERRE !

Dans la famille de Villiers, certains connaissaient le père, Jacques

1. Organisation de l'Armée Secrète : groupe clandestin d'extrême-droite, créé en 1961. Elle s'est constituée pour s'opposer à l'indépendance de l'Algérie, en n'hésitant pas à commettre des attentats (bombes, mitraillages) en Algérie comme en France métropolitaine.

de Villiers, un dirigeant de l'OAS¹ ; et tous ou presque connaissent hélas le frère, Philippe de

Villiers, sinistre « souverainiste » jeanne-d'arcophile et puy-du-fouïen. Moins célèbre, Pierre de Villiers n'en est pas moins le plus haut gradé de l'armée française : c'est le chef d'état-major des Armées. Il a rompu le – plus ou moins – traditionnel silence de « la grande muette » en publiant une tribune dans le quotidien économique Les Échos, le 20 décembre 2016, qu'il a intitulée de manière toute orwellienne « Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre ».

Qu'y apprend-on ? Que maintenant, c'est « la fin de l'insouciance ». Que notre faible nation doit non seulement faire face à la « violence barbare » du désormais fameux « phénomène du terrorisme islamiste radical », mais, bien pis peut-être, au « retour des États-puissances [...] aux portes de l'Europe », comprendre : la Russie. Déjà, pendant tout l'automne et l'hiver il a fallu subir une propagande quotidienne qui désignait Poutine comme « le bourreau d'Alep », ce qui est certes vrai, mais que dire des aviations française, américaine, anglaise, qui bombardent Mossoul et Raqqa avec aussi peu de discernement (dernières « bavures » : le 22 mars, au moins 33 morts dans le bombardement d'une école à Raqqa ;

le 25 mars, « plusieurs dizaines de civils » à Mossoul-ouest) ? Il ne saurait suffire de désigner un « monstre » pour être dédouané à bon compte...

En tous cas, cette « montée en tension » avec la Russie, orchestrée de part et d'autre, a vu le déploiement par l'OTAN de plusieurs brigades, notamment blindées, en Pologne et dans les pays baltes. Il reste quelques habitudes de la guerre froide.

Bon, mais pourquoi donc notre général « cinq étoiles » dresse-t-il ce tableau pré-apocalyptique ? Il en vient vite au fait : ce qu'il veut, ce sont des sous ! Certes, il se félicite du fait que le budget de la Défense augmente enfin à nouveau depuis 2014, après « la tendance baissière des 35 dernières années », mais, tout en martelant qu'on « ne gagne pas une guerre sans effort de guerre », il réclame que le budget de l'armée atteigne 2 % du PIB.

2 % du PIB, c'est ce que réclame l'OTAN à ses membres. La France se place depuis des décennies dans les nations dépensant le plus d'argent pour la « défense », et, si en 2015 elle a été « reléguée » à la septième place mondiale « seulement », c'est en partie dû au fait que les nations qui dépensent davantage sont précisément celles-là même qui achètent les armes françaises, notamment l'Arabie Saoudite, fidèle cliente, ou l'Inde qui vient d'acheter 36 avions Rafale.

D'après les données de la Banque mondiale, le budget de l'armée représentait en fait, en 2015, 2,1 % du PIB.

En revanche, selon le fascicule « Chiffres clés de la Défense 2016 », édité par le ministère du même nom, le budget de l'armée est de 42,3 milliards d'euros (soit 1,93 % du PIB 2015 calculé par l'INSEE). Il constitue ainsi le deuxième poste du budget de l'État (13,7 %) après l'éducation (21,7 %).

En somme selon ce que l'on veut prouver, on choisit sa méthode de calcul...

Au reste, cette « diminution » du budget de l'armée depuis « 35 ans » n'en est une qu'en proportion du PIB (de 4 % à 2 %) ; ce dernier ayant été multiplié par cinq depuis 1980, le budget de l'armée, en valeur absolue, n'a lui aussi cessé de croître en réalité (de 12 milliards d' « équivalents-euros » en 1980 à 42 milliards aujourd'hui) – sans parler du fait que personne ne nous dit pourquoi, après tout, il faudrait indexer les budgets militaires sur le PIB, mesure de la production ; en d'autres termes, pourquoi plus une société donnée serait riche, plus elle devrait avoir une armée puissante.

Qu'en ferait-il, notre chef d'état-major, de tout ce fric ? Il s'agit d'après lui, en premier lieu, de « récupérer des capacités auxquelles il avait fallu renoncer temporairement », c'est-à-dire commander des milliers de nouveaux « véhicules blindés », avions, hélicoptères, navires... Plus inquiétant, il faut aussi, toujours selon notre Dr Folamour de dernier choix, « assurer l'indispensable crédibilité de la dissuasion nucléaire par le renouvellement de ses deux composantes, océanique et

aérienne »... L'armée française est la plus grande armée européenne par les effectifs (260 000 soldats actifs), une des mieux équipées du

monde, et la troisième puissance nucléaire mondiale (plus de 300 « bombes atomiques »).

Mais il en faudrait toujours plus ;

à ce sujet l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle fait preuve d'un unanimité à tout le moins suspect :

LES PROPOSITIONS DES PRINCIPAUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE À PROPOS DE LA « DÉFENSE »

MÉLENCHON : il veut quitter l'OTAN, instaurer un service militaire obligatoire, et « renforcer et pérenniser » le nucléaire.

HAMON : il s'engage à porter le budget de l'armée à 2 % du PIB, à « pérenniser notre dissuasion nucléaire », à embaucher des milliers de gendarmes, et à développer des « forces multinationales ».

MACRON : il va porter le budget de l'armée à 2 % du PIB, établir un service militaire d'un mois, « pérenniser » le nucléaire, embaucher 10 000 soldats et acheter des matériels « conventionnels » (notamment des drones, des satellites, des avions).

FILLON : il veut amener le budget de l'armée à 2 % du PIB, recruter 10 000 nouveaux réservistes par an, « rénover » le nucléaire.

LE PEN : elle annonce qu'elle portera le budget de l'armée à... 2 % du PIB ! Et qu'elle instaurera un service militaire de 3 mois, qu'elle recrutera 50 000 soldats et 15 000 gendarmes, enfin qu'elle « renforcera » le nucléaire.

4

Pour finir, De Villiers rappelle que tout cela « s'accorde avec la logique économique », dont, soit dit en passant, il ne semble exister, naturellement, qu'un type (capitaliste) : « 1 euro investi dans la défense représente deux euros de retombées pour l'économie nationale », affirme sans sourire notre Attila de l'an 2000.

En février 2016, en visite à l'usine Realmeca (Thalès) dans la Meuse, le ministre de la Défense avait alors, lui, parlé de « trois euros »... On ne sait plus que penser : deux ou trois euros ? Pourquoi pas quatre, dix, cent ?

En tous cas, on sait à ce sujet comment les bombardements massifs des Rafale français sur la Syrie et

l'Irak ont soudain permis de vendre des dizaines de ces coûteux engins de morts ultra-sophistiqués inventés jusqu'alors : à l'Inde, au Qatar, et à l'Égypte. Ces trois pays et l'Arabie Saoudite sont les meilleurs clients des firmes d'armement françaises : illustration de l'effet macabrement « publicitaire » de la guerre... Certains militaires eux-mêmes, plus férus d'honneur patriotique à l'ancienne, déplorent de n'être plus que des représentants commerciaux des grandes firmes d'armement.

En somme, que ce chef d'état-major veuille augmenter le budget de « son » armée, rien de plus normal ; que la classe politique bourgeoise y souscrive unanimement, c'est certes

déplorable, mais ce n'est guère plus étonnant.

On ne se permettra de citer Lénine que parce que c'est le centième anniversaire de la révolution russe (voir page 10) : dans les Thèses d'Avril, il écrivait : « il existe un lien indissoluble entre le Capital et la guerre impérialiste, (...) il est impossible de terminer la guerre par une paix vraiment démocratique et non imposée par la violence, sans renverser le Capital. »

Si tu veux la paix, prépare la guerre (« *si vis pacem, para bellum* »), nous dit De Villiers en substance. Nous disons plutôt : si tu veux la paix, prépare la révolution.

LES CAO : MISE À L'ÉCART, MENSONGES ET CONTRAINTE

À cause de la guerre, ou du fait de la violence des rapports sociaux imposés par le système capitaliste mondialisé, des dizaines de milliers de personnes prennent chaque année la route de l'exil. Si elles ne meurent pas en mer ou aux frontières, elles parviennent jusqu'à l'Europe des camps, qui se décline à travers tout un tas de dispositifs, savant mélange de coercition et d'humanitaire. En voici un petit exemple avec la gestion des exilé.e.s de Calais.

En octobre 2016, alors que l'immense campement de Calais est expulsé sous couvert d'opération humanitaire, on entend parler d'un nouveau type de centre d'hébergement : les CAO, centre d'accueil et d'orientation. Leur fonction semble évidente : faire disparaître les exilé.e.s vivant sur le campement en les disséminant dans toute la France, de préférence à la campagne, et surtout loin de Calais.

LA MISE EN PLACE DES CAO

La mise à l'écart des personnes exilées qui tentent de franchir la frontière avec l'Angleterre en passant par Calais avait en fait commencé avec la « jungle » elle-même. En 2015 la mairie de Calais décide de pousser ceux qu'elle appelle « les migrants » à l'extérieur du centre ville : elle vide les squats, leur interdit de fait l'accès aux équipements publics (piscine, bibliothèque) en exigeant pour y entrer des justificatifs d'identité et de domicile. En avril, les exilé.e.s sont finalement regroupé.e.s dans un seul lieu, à l'écart de la ville, de l'autre côté de la rocade.

On peut donc considérer la constitution de la « jungle », imposée par les pouvoirs publics, comme une étape de la tentative infinie

de dissimuler ces personnes aux yeux des braves citoyens.

Mais cette « jungle » ne cesse de s'agrandir, et l'État va de nouveau, quelques mois plus tard, chercher le moyen de disperser les quelques 10 000 personnes présentes sur les lieux. Un seul but : libérer Calais de cet « engorgement ».

C'est ainsi que, bien avant octobre 2016, sont créés les CAO. Voici ce qu'en dit le ministère de l'intérieur sur son site internet : « Lancé par un programme du 27 octobre 2015, les centres d'accueil et d'orientation, structures ouvertes dans des bâtiments qui appartiennent à l'État ou qui lui sont prêtés, ont vocation à accueillir temporairement les migrants en situation de grande précarité aujourd'hui regroupés à Calais. Ces CAO permettent à ces personnes d'être accueillies dans un logement en dur, où elles bénéficient d'un accompagnement adapté (social, sanitaire et administratif dans leurs démarches de demande d'asile) par des opérateurs et associations qualifiés. »

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 167 centres sont ouverts, 6 000 personnes y sont envoyées. À l'automne, pour assurer l'expulsion complète du campement de Calais, 9 000 places supplémentaires seront créées, ce qui porte le nombre de CAO à 450, répartis

dans toute la France à l'exception de la région parisienne et de la Corse.

Au départ appelés « centres de répit » pour insister sur le versant humanitaire de cet énorme déplacement de population, les CAO ont officiellement pour objectif de permettre aux personnes habitant la jungle de « réfléchir à la suite de leur parcours migratoire ». Cependant, l'une des deux circulaires qui encadre l'existence de ces centres (novembre 2015) précise qu'il faudra veiller « à ce que les migrants soient dissuadés de se rendre à nouveau à Calais, en soulignant que les passages depuis ce site vers le Royaume-Uni sont actuellement impossibles. » Il s'agit donc bien, avant tout, de les éloigner de Calais.

L'hébergement ne peut, au départ, excéder un mois, mais sera finalement prolongé jusqu'à la fin de l'hiver. Pour ce qui est du « parcours migratoire », la circulaire du 7 décembre 2015 précise que, après avoir informé et laissé réfléchir les personnes, les préfetures devront « prendre les arrêtés de réadmission, de transfert, ou de retour qui s'imposent ». Ces centres sont donc officiellement, dès leur création, des centres de tri. Ils permettent de prendre les empreintes des personnes qui ne les avaient

LA GUERRE ENTRE LE

MOSSOUL : DESTRUCTION ET VICTIMES CIVILES.

Lorsque l'on entend parler de la bataille de Mossoul, dans la presse ou à la radio, c'est en général pour évoquer la chute « imminente » de la ville, ou alors pour montrer que « la vie reprend ses droits dans la ville libérée ». Pourtant, la guerre y fait toujours rage, et à l'ordre sans doute terrible qui régnait sous le joug de l'État islamique ont succédé les horreurs de la guerre moderne.

La ville est traversée du nord-ouest au sud-est par le fleuve Tigre. De novembre à janvier, une « coalition » hétéroclite a laborieusement conquis tous les quartiers est. Cette coalition était grossièrement structurée autour de deux pôles : d'une part, les armées irakienne et américaine, et d'autre part les peshmergas du GRK¹ et leurs alliés turcs. Le 16 novembre, Massoud Barzani, le président du GRK, a annoncé que ses forces stoppaient leur progression au niveau des faubourgs nord de Mossoul, mais qu'elles « ne se retireraient pas des territoires conquis ». Cette annexion a suscité la colère du gouvernement « légitime » irakien de Haider Al-Abadi, sans autre conséquence pour le moment.

Les forces irakiennes (divisions blindées et forces d'élites « antiterroristes ») sont en première ligne, soutenues par les aviations et l'artillerie américaines et françaises. Elles subissent des pertes lourdes dans des combats urbains lors desquels leur supériorité mécanique est inutile : ainsi, leurs blindés américains ne peuvent pas circuler dans les étroites ruelles du centre-ville. Les bombardements sont quotidiens. Le 26 décembre, la « coalition » a annoncé avoir « enfin » détruit le dernier

des six ponts qui permettaient de franchir le Tigre. Mossoul-est « libérée » est un champ de ruines. En février, l'offensive a été lancée sur la partie occidentale de la ville, jusque là épargnée. Un véritable siège est mis en place, tous les axes routiers sont coupés. Les quelques 750 000 Mossouliotes encore présents selon le commandement américain sont désormais livrés à eux-mêmes. On se souviendra pourtant de ces gouvernements occidentaux qui s'indignaient du siège de la ville de Daraya par le régime syrien l'été dernier, fustigeant cette pratique « d'un autre âge », incompatible sans doute avec la guerre moderne...

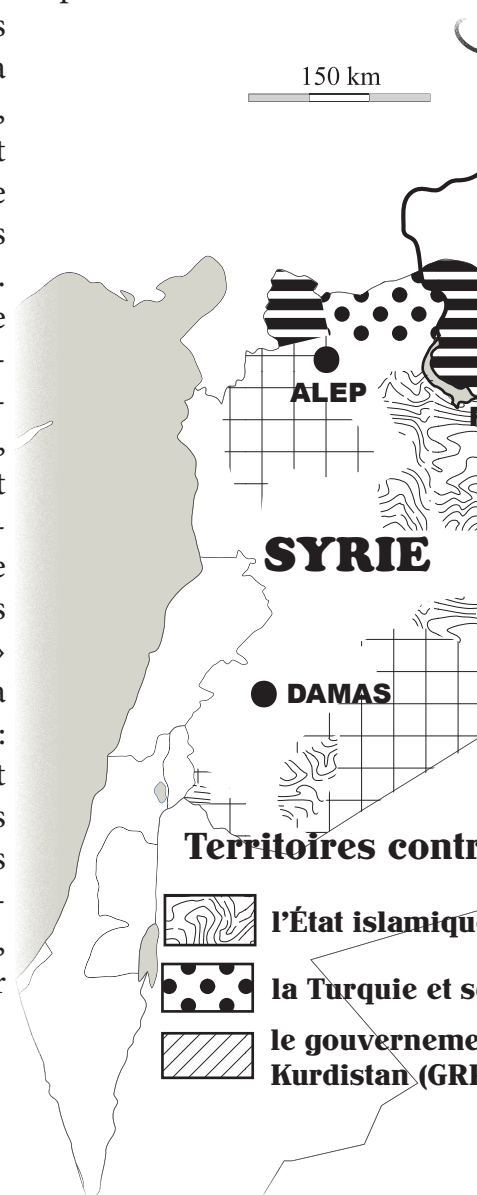
Les combats, dans la partie ouest, notamment

dans les ruelles de la vieille ville, paraissent encore plus durs qu'à l'est. Aussi une « pause » est-elle annoncée fin mars, n'empêchant pas les auto-

rités américaines de reconnaître la plus grosse « bavure » depuis le début de la bataille de Mossoul : au moins deux cent civils ont été tués sous les bombes en une seule journée, le 17 mars, dans le quartier d'Al-Djadida.

1. Les médias, en parlant en général « des Kurdes », entretiennent une confusion : le Kurdistan d'Irak bénéficie d'une assez grande autonomie, sous le nom de Gouvernement Régional du Kurdistan et la direction du « clan » Barzani, dont le pouvoir, qui s'appuie beaucoup sur la rente pétrolière, est de plus en plus autoritaire. Au nord de la Syrie, une autre aire d'autonomie a été acquise par des Kurdes au début de la guerre civile : le Rojava. Elle est contrôlée par le PYD, alter ego du PKK basé en Turquie, dont l'idéologie est issue du marxisme-léninisme, et qui s'appuie sur des milices YPG/YPJ qui se sont illustrées lors de la défense de Kobané à l'hiver 2014/2015 notamment.

150 km



TIGRE ET L'EUPHRATE

SYRIE : PERCÉE DURABLE DE L'ARMÉE TURQUE.

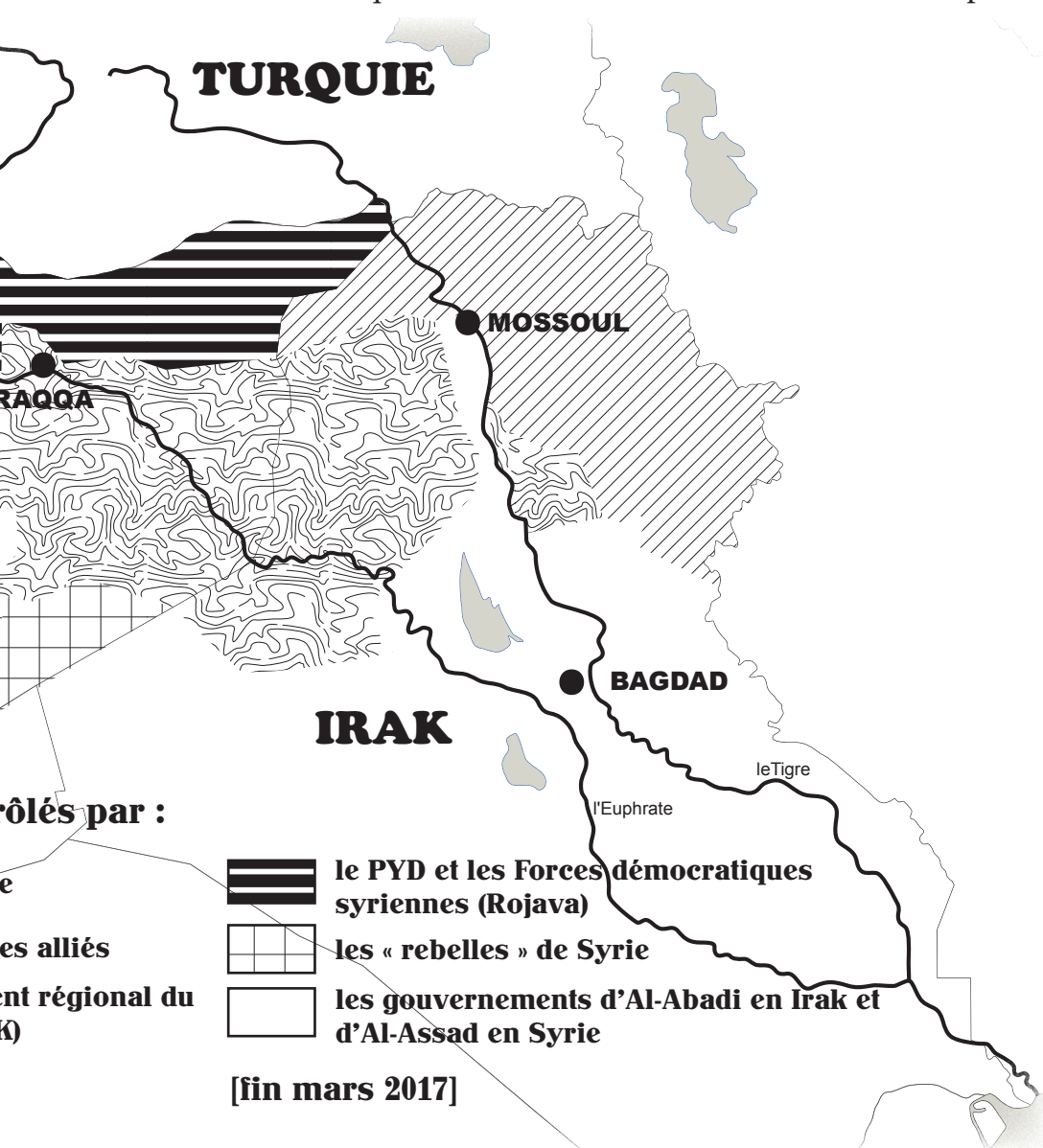
Le 24 août 2016, les blindés turcs étaient entrés sur le territoire syrien, soutenus par d'intenses bombardements aériens, pour prendre le même jour la ville de Jarabulus, à quelques dizaines de kilomètres au nord-est d'Alep, dont l'anéantissement sous les bombes russes tirait alors à sa fin.

Cette opération, nommée « Bouclier de l'Euphrate », s'est aussitôt poursuivie vers l'est et le sud-est.

Cette incursion turque s'est faite, bien évidem-

ment, sous couvert de lutte « contre le terrorisme » ; mais il s'agissait avant tout de mettre au pas les Forces Démocratiques Syriennes, coalition essentiellement composée des YPG, l'armée kurde du PYD, ennemis jurés du président Erdoğan, qui contrôlait une bonne partie du nord de la Syrie depuis 2012. De septembre à décembre, les militaires turcs et leurs alliés parmi les milices rebelles dites « modérées » prennent et conservent le contrôle d'une bande de territoire le long de la frontière turque, séparant de fait les cantons kurdes d'Afrin et de Kobané. Entre décembre et février, ils poursuivent leur offensive et s'emparent, grâce au soutien de l'aviation russe, de la ville d'Al-Bab. Leur objectif annoncé est maintenant de prendre Manbij des mains de l'État islamique.

Cette irruption de la Turquie dans le capharnaüm syrien, peu après le « coup d'État » avorté et la violente reprise en main de l'armée par Erdoğan en juillet 2016, n'est pas sans rappeler l'invasion de la Crimée par la Russie en février-mars 2014 qui s'est terminée par son annexion à la Russie. Il y a lieu de craindre, de même, que la Turquie renâcle à quitter les territoires conquis, comme le font ses alliés kurdes d'Irak. Des germes pour de futurs conflits, ou pour la prolongation des conflits actuels.



Les CAO : mise à l'écart, mensonges et contrainte

[suite de la page 5]

pas encore données, de ficher massivement une population pour ensuite mieux la gérer, c'est à dire appliquer à chacun.e la procédure qui lui correspond, en privilégiant les mesures d'expulsion.

C'est pourquoi il est fait grand cas, dans ces circulaires, du règlement « Dublin III ». Cette procédure permet de renvoyer les personnes dans le pays de l'Union Européenne dans lequel elles ont déjà donné leurs empreintes, ce pays étant considéré comme responsable de leur demande d'asile. Or c'est le cas de nombreuse personnes présentes à Calais et dont le « projet migratoire » n'était pas précisément de retourner dans ce pays où on leur a pris leurs empreintes de force.

C'est souvent synonyme d'expulsion dans leur pays d'origine.

La logique qui préside à la création des CAO est encore plus claire dans le dernier texte en date qui encadre leur fonctionnement. Il s'agit d'une « instruction » de juin 2016 aux préfets, à l'OFII et à l'OFPRA. Ce texte précise, entre autres choses, que les nouvelles places qui doivent être créées en vue de l'expulsion de Calais doivent correspondre aux besoins logistiques d'un déplacement de masse : des centres de 50 places pour faciliter l'envoi par bus, un coût le plus réduit possible :

25 euros par jour et par personne maximum. Toutes les places excédant ce prix doivent fermer.

L'évacuation du campement doit passer à la vitesse supérieure : à partir du mois de juin, cinq bus par semaine partiront de Calais pour se rendre dans les CAO.

Mais qui sont toutes ces personnes déportées ?

Les premières à être montées dans les bus, à l'automne 2015, avaient, pour la plupart, déjà une demande d'asile en cours en France. Il s'agit donc de personnes qui auraient dû être logées en CADA mais qui, faute de place, vivaient sur le

et financiers on l'a vu – mais surtout, d'une manière ou d'une autre, contraindre. En plus de la force brute (qui sera évidemment utilisée pour les plus récalcitrants), il faut user de persuasion. C'est pourquoi l'État a mis en place, on le sait aujourd'hui, un véritable dispositif de mensonges dont furent partie prenante les médias – en insistant sur le versant humanitaire de « l'évacuation », l'OFII, l'OFPRA, ainsi que de nombreuses associations présentes à Calais en qui les exilé.e.s avaient confiance. Le principal mensonge reposait sur le fait

que les personnes qui acceptaient de monter dans les bus ne seraient pas « dublinées », c'est à dire qu'elles pourraient demander l'asile en France sans risque d'être expulsées.

Ce mensonge a même été imprimé noir sur blanc et affiché partout sur le campement (cf. *Le Monde*, 13 février 2017) . Se sont ajoutées à cela de multiples promesses et rumeurs : « on te donnera des papiers », « tu pourras travailler ou faire des études ». Concernant les mineurs, le mensonge est allé encore plus loin puisqu'on leur a dit qu'une fois arrivés au centre, ils partiraient pour l'Angleterre. De faux agents du Home Office, arborant une veste fluo avec la mention « Official UK », sont montés dans les



campement. Il a ensuite fallu faire partir toutes les autres : celles qui risquaient d'être « dublinées », et surtout celles qui ne voulaient pas rester en France mais partir en Angleterre. D'où l'expression : « reconsidérer son parcours migratoire ». D'où, surtout les fameux « mensonges de Calais ».

DES MENSONGES DE CALAIS À LA RÉALITÉ DES CAO

Pour évacuer des milliers de personnes contre leur gré, il faut mettre des moyens – logistiques

bus et ont finalement disparu à l'arrivée au centre¹. Lorsque

1. Le traitement des mineurs dans cette histoire, du tri au faciès à l'abandon dans les CAOMIE (CAO pour mineurs), devrait faire l'objet d'un article en soi tant le sort qui leur est réservé est ahurissant d'illégalité et de violence. Nous renvoyons à l'excellent site : passeursdhospitalites.wordpress.com

l'État ment, il s'en donne les moyens...

Certain.e.s ne s'y sont pas laissé.e.s prendre trop longtemps : à

l'arrivée au centre, en rase campagne, beaucoup ont refusé de descendre des bus. D'autres, réalisant le piège et les mensonges, se sont enfui.e.s quelques temps après.

La réalité des CAO fut brutale : à l'isolement géographique s'est ajouté le début des procédures Dublin. De fait, comme on a pu le voir à la lecture des circulaires, il n'a jamais été question de ne pas appliquer cette procédure. Elle le fut d'ailleurs dès le début : en novembre 2015 sept demandeurs d'asile syriens hébergés dans le « centre de répit » d'Istres ont été renvoyés en Italie. Selon l'Auberge des migrants, une association calaisienne, la procédure Dublin III concernait encore au mois de février 50 % des personnes hébergées en CAO (source : facebook *infoCAO*). Beaucoup étaient assignées à résidence et devaient pointer chaque semaine au commissariat ou à la préfecture. Selon la loi, si l'expulsion n'a pas eu lieu dans un délai de six mois, c'est la France qui devient responsable de la demande d'asile. La pratique semblait être de laisser courir ce délai, laissant les personnes dans l'incertitude totale quant à leur avenir. Fin février, l'État a finalement décidé d'intervenir dans ces procédures : une instruction du ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets de mettre en œuvre la « clause dis-

crétionnaire » pour les personnes « dublinées » évacuées de Calais et hébergées dans les CAO. Cette clause permet aux préfectures de mettre un terme à la procédure Dublin avant la fin de la durée de six mois afin de permettre une demande d'asile en France. Cette instruction ne concerne pas les personnes qui viennent de l'énorme camp de Porte de La Chapelle à Paris, qui elles restent sous procédure Dublin. De fait, cette « instruction » n'est pas une circulaire officielle et les préfectures peuvent continuer à agir différemment si elles le souhaitent, comme dans le Gard où seules deux personnes en ont bénéficié, les autres ayant reçu des convocations en vue de leur expulsion.

Quant aux personnes qui ont le droit de demander l'asile (dont les empreintes n'ont pas été retrouvées dans un autre pays, ou celles qui sont « dédublinées »), elles se retrouvent à le faire, dans la plupart des CAO, sans traduction pour construire leur « récit de vie », et sans réel accompagnement juridique pour monter le dossier et préparer l'entretien à l'OFPRA. Autant dire que les conditions sont réunies pour que leur demande soit rejetée.

Dans ces conditions, il est à craindre que les CAO ne se transforment rapidement en anti-chambre des centres de rétention, où seront emmenés peu à peu celles et ceux dont la demande d'asile aura été rejetée et qui n'auront alors plus l'autorisation de rester en France.

LES LUTTES

Fort heureusement, un peu partout en France, des résistances s'organisent dans et hors des CAO.

La révélation des mensonges de Calais a d'abord fait réagir les exilé.e.s. Dès le 16 novembre 2016, un mois après l'expulsion de Calais, une grève de la faim débute au CAO de Rennes, suivie d'une autre au CAO de Beaucé en Ille-et-Vilaine. Dans leur texte, les exilés de Rennes insistent sur le fait qu'ils n'étaient que de passage en France, jusqu'à ce qu'on leur promette l'asile, et qu'aujourd'hui ils risquent d'être envoyés dans un autre pays d'Europe.

En décembre, ce sont des mineurs à Réalville dans le Tarn et Garonne qui se mettent eux aussi en grève de la faim, tandis que ceux de Batz-sur-Mer, en Loire-atlantique manifestent pour protester contre le refus du Royaume Uni de les accueillir. En janvier ont eu lieu des rassemblements et manifestations conjointes des personnes exilées et solidaires à Marseille, Toulouse, Montpellier, Besançon, Quimper, Foix, Talence (près de Bordeaux). Les revendications portent avant tout sur l'annulation des procédures Dublin III, mais aussi sur la façon dont les exilé.e.s sont traités dans certains CAO : absence d'information et de traduction, d'accès à internet, attente interminable pour voir un médecin.

Dans le Gard, mais aussi en Moselle, des collectifs et associations se mobilisent encore au début du printemps contre l'application de la procédure Dublin et l'expulsion des personnes hébergées en CAO.

Un mouvement massif et collectif pourrait obtenir, non seulement la fin des expulsions, mais la régularisation immédiate et sans condition de tou.te.s ces exilé.e.s. L'État leur doit bien ça...

1917

UNE RÉVOLUTION CONTRE LA GUERRE

Il y a un siècle exactement, en mars 1917, débutait la révolution russe.

Cette révolution, menée avant tout par les paysans, ouvriers et soldats, a déclenché une vague révolutionnaire à l'échelle du monde entier, et entretenu les espoirs du prolétariat pour des décennies...

Nous voulons insister sur le rôle joué par la guerre dans l'aggravation insupportable des conditions de vie et la montée de la colère en Russie ; sur celui joué par les soldats dans le déclenchement et la poursuite de la révolution ; et sur l'importance de la question de la paix, dès les premières manifestations de rue.

UNE GUERRE DE PLUS EN PLUS INSUPPORTABLE

Dans le premier numéro de *Canons Rompus*, nous avons vu que le déclenchement de la première guerre mondiale, à l'été 1914, suscite fort peu d'opposition, à l'exception de quelques « socialistes » de gauche, que bientôt on allait appeler « communistes ». Dans la Russie tsariste cependant, au contraire du Parti Socialiste-Révolutionnaire (S.-R.), le Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie (P.O.S.-D.R.), malgré sa division depuis 1903 entre bolcheviks et mencheviks, adopte une position unanime et rejette la guerre.

Celle-ci éclate néanmoins, et ses débuts voient la Russie, qui a mobilisé 14 millions de soldats, connaître quelques succès, l'essentiel des forces allemandes se concentrant sur le front ouest. Mais très vite les défaites s'accumulent, l'armée allemande occupe la Pologne et la Lituanie dès 1915. On estime les pertes russes, sur l'ensemble de la guerre, à environ 1 800 000 morts et plus de 5 millions de blessés (sans compter les pertes civiles, difficiles à calculer mais qui sont estimées à 1 500 000). Le front s'enlise et les difficultés s'accumulent : le ravitaillement et l'approvision-

nement sont mauvais (on voit des soldats monter à l'assaut avec des cartouches inadaptées à leurs fusils) ; la discipline est insupportable, les brimades et les châtiments corporels sont la règle. Les officiers sont presque tous issus de la noblesse foncière, alors que les soldats sont dans leur grande majorité des paysans. Le froid, terrible surtout à l'hiver 1916 – 1917, aggrave la situation. Dès la fin de 1916 quelques mutineries éclatent qui sont vite et durement réprimées.

À l'arrière, cet hiver 1916 est marqué par la famine. L'industrie de guerre est extrêmement mal organisée, la production agricole est catastrophique, les prix à la consommation ne cessent de croître. En février 1917 des grèves éclatent, notamment à Petrograd¹, en particulier aux usines d'armement Poutilov.

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER À PETROGRAD

Le 23 février, journée internationale des femmes², a lieu une manifestation de femmes réclamant du pain et la paix. Des ouvriers en grève les rejoignent et des affrontements ont lieu avec les forces répressives. Les jours suivants, les grèves se multiplient. Il y a de nombreuses manifestations de rue, regroupant des centaines de milliers de personnes. Les affrontements causent des morts dans les deux camps. Au cris de « à bas la guerre », des postes de police sont pillés.

Le 27, le tsar ordonne qu'on en finisse : la répression se durcit et on compte des centaines de morts. Cependant, dès le soir, les premiers régiments rejoignent les insurgés et arment la foule ; ce mouvement s'accélère et, le 2 mars, toute la garnison de Petrograd (soit 160 000 hommes) est passée à l'insurrection : le tsar abdique.

Le soviet de Petrograd s'est constitué dès le 27, bientôt imité dans toute la Russie. Son premier « ordre » (prikaze n°1) abolit les châtiments corporels dans l'armée et appelle à constituer, dans

2. Le calendrier russe avait alors 13 jours de retard sur le calendrier grégorien. Les dates de cet article sont celles de l'ancien calendrier.

1. St-Petersbourg, nom jugé trop « allemand », est rebaptisée Petrograd au début de la guerre. Plus tard, elle deviendra Leningrad, avant de retrouver son nom « original » en 1991.



la manifestation du 23 février 1917



chaque bataillon, des comités de soldats.

POURSUITE DE LA GUERRE

Il s'instaure dans le pays une sorte de double pouvoir : d'une part un gouvernement provisoire, aux mains des « libéraux » puis des mencheviks (socialistes « modérés ») ; et d'autre part les nombreux soviets, conseils d'ouvriers, de soldats, de paysans.

Mais le ministre Milioukov, du gouvernement provisoire, annonce à la France et à la Grande-Bretagne que la révolution « ne change rien aux traités » : ce qui veut dire poursuite de la guerre. Des émeutes et de nombreuses mutineries éclatent aussitôt.

À l'été 1917, les contradictions entre révolution et guerre se font insolubles : peut-on appliquer la journée de 8 heures tout en maintenant l'effort de guerre ? Peut-on convoquer une Assemblée constituante alors que des millions d'hommes sont au front ? C'est pourtant le moment que choisit le gouvernement pour lancer une grande offensive contre l'Allemagne. L'échec est total : 400 000 morts en quelques semaines.

En réaction à cette nouvelle boucherie, les désertions se font massives. D'innombrables mutineries éclatent, on assassine les officiers. Partout se forment des soviets de soldats. Le 3 juillet, les soldats stationnés à Petrograd refusent de monter au front. Ils manifestent en exigeant le pouvoir pour le soviét des ouvriers et sol-

dat. Dans le même temps, de nombreuses usines sont prises en main par les ouvriers, et, partout en Russie, des terres sont occupées, notamment par les soldats déserteurs qui amènent avec eux, du front, « l'esprit révolutionnaire ».

RÉPRESSION ET TENTATIVE DE PUTSCH

La répression est à la hauteur du danger pour la bourgeoisie : exécutions, dissolution de régiments, emprisonnement de nombreux bolcheviks (Lénine s'enfuit – et rase son bouc !). Cette reprise en main s'accompagne, dans l'armée, de la réintroduction des châtiments corporels, de la peine de mort, et de l'interdiction des meetings politiques.

Kornilov, un général nationaliste, décide d'en profiter pour prendre le pouvoir et liquider complètement la révolution. Il tente un putsch fin août. C'est la population ouvrière et les comités de soldats qui défendent Petrograd sous la direction du soviét, le gouvernement provisoire étant complètement dépassé. Le peuple s'arme à nouveau. Kornilov bientôt est défait.

Il s'ensuit une nouvelle vague révolutionnaire qui amènera à la prise du pouvoir des bolcheviks, le 24 octobre.

LA PAIX

Le premier décret du nouveau pouvoir est le fameux Décret sur la

paix, qui consiste en une proposition d'armistice immédiat, et en une proposition de paix générale. L'armistice est signé le 15 décembre. Les traités diplomatiques secrets sont publiés. Les négociations de paix commencent, aussitôt « appuyées », côté allemand, par l'invasion de l'Ukraine. La paix est signée le 3 mars 1918 à Brest-Litovsk, malgré des divergences au sein des bolcheviks : faut-il signer une paix séparée avec l'Allemagne pour construire le socialisme en Russie (Lénine, Trotski), ou poursuivre la guerre pour soutenir la révolution en Allemagne et dans le monde entier (Radek, Boukharine)³ ?

3. À ce sujet, voir notamment *Kommunist, les communistes de gauche contre le capitalisme d'État*, Smolny, 2011.

La décision de signer la paix avec l'Allemagne, certes dictée en partie par des objectifs stratégiques, fut lourde de conséquences pour le siècle à venir : c'était privilégier la construction d'un socialisme « dans un seul pays » au lieu d'encourager l'internationalisme révolutionnaire (comme le souhaitaient, en 1915, les participants à la conférence de Zimmerwald).

C'était substituer, au pouvoir du tsar, celui du Parti communiste de l'Union soviétique, qui a progressivement mis en place un État totalitaire.

La révolution russe allait cependant encourager d'innombrables révoltes de soldats (dont les plus fameuses, en France, sont celles des mutinés de la flotte de la mer Noire, qui refusèrent de combattre les révolutionnaires en Ukraine), et inspirèrent des révolutions communistes en Allemagne, en Hongrie notamment. Ces révolutions, livrées à elles-mêmes, privées de l'indispensable soutien russe, furent écrasées, et le Komintern, fondé en 1924, fut davantage un instrument diplomatique soviétique qu'une internationale révolutionnaire.

si vous voulez contribuer, participer, aider, contactez-nous :
acanonsrompus@riseup.net

canonsrompus.wordpress.com

« Dans l'atmosphère dégrisée de ces journées blêmes, c'est un tout autre chœur que l'on entend : le cri rauque des vautours et des hyènes sur le champ de bataille. Dix mille tentes garanties standard ! Cent mille kilos de lard, de poudre de cacao, d'ersatz de café, livrables immédiatement, contre paiement comptant ! Des obus, des tours, des cartouchières, des annonces de mariage pour veuves de soldats tombés au front, des ceinturons de cuir, des intermédiaires qui vous procurent des contrats avec l'armée - on n'accepte que les offres sérieuses ! La chair à canon, embarquée en août et septembre toute gorgée de patriotisme, pourrit maintenant en Belgique, dans les Vosges, en Masurie, dans des cimetières où l'on voit les bénéfices de guerre pousser dru. Il s'agit d'engranger vite cette récolte. Sur l'océan de ces blés, des milliers de mains se tendent, avides de rafler leur part.

Les affaires fructifient sur des ruines. »

Rosa Luxemburg, *La crise de la social-démocratie*
(1915)

prix indicatif
50 centimes